

Casier sanitaire »

## Casier sanitaire • 1897-2002

[Open in Bach](#)

### Présentation du contenu

Ce versement est constitué d'une collection de plans des habitations, privées ou propriétés communales, ayant fait l'objet d'un contrôle sanitaire ou d'un avis dans le cadre de l'instruction d'une autorisation d'urbanisme. Cette collection semble avoir été créée dès l'origine par le service de l'hygiène en complément des dossiers du casier sanitaire, proprement dits, constitués de rapports d'enquête d'insalubrité, de pièces écrites de travaux, de correspondance. Il s'agit de plans d'architectes.

Ces dossiers de plans sont tenus par habitation et classés par rue et numéro d'adresse. Un dossier groupant plusieurs numéros d'une même rue est identifié entre parenthèses de la manière suivante : « (12-14) ». Les dossiers sans numéros de rue sont décrits et dénombrés de la manière suivante : « sans n° (3) ».

Date de l'unité documentaire 1897-2002

### Description physique

#### Nombre d'éléments

330 articles

#### Métrage linéaire

49,00

#### Dépôt

Archives municipales de Nancy

#### Origine

Ville de Nancy. Pôle santé, solidarité et cohésion sociale. Santé-Environnement

### Biographie ou histoire

Les communes ont longtemps été le principal échelon de l'action publique en matière d'hygiène et de salubrité, avec une préoccupation constante : éviter la propagation des maladies et des épidémies.

Le conseil municipal de Nancy vote le 1er mai 1879 la création d'un bureau municipal d'hygiène, sur la préconisation du rapport présenté par Ed. Lallement au début de la même année. Ce bureau a pour objectif de centraliser les problématiques liées à l'hygiène et à la santé publique, et ainsi coordonner l'action des médecins

municipaux. En outre, le bureau municipal d'hygiène collecte nombre de données statistiques sur la population communale publiées à partir de 1879 dans un Annuaire statistique et démographique, qui perdure jusque dans les années 1950.

La municipalité anticipe ainsi de quelques années la loi municipale du 5 avril 1884 qui étend les pouvoirs du maire en matière de police à la prévention « des accidents et des fléaux calamiteux, tels que incendies, les inondations, les maladies épidémiques ou contagieuses, les épizooties » et au contrôle de la « salubrité des comestibles exposés en vente ».

La loi du 15 février 1902 rend obligatoire les bureaux municipaux d'hygiène pour les communes de plus de 20 000 habitants. Ces structures interviennent dans la lutte contre les épidémies, la salubrité des habitations, le contrôle de la pollution de l'air et du bruit, la distribution et la qualité de l'eau potable, l'assainissement, la collecte et le traitement des ordures ménagères ainsi que dans la surveillance de la qualité des denrées alimentaires.

Dans le cadre du contrôle de la salubrité de l'habitat urbain, le bureau municipal d'hygiène constitue un fichier géographique par immeuble, relatif à la salubrité et à l'hygiène, dénommé « casier sanitaire ». Le bureau collecte et conserve, au sein de dossiers classés par adresse, plans des habitations, courriers de plaintes et résultats des enquêtes sanitaires conduites par les inspecteurs du service.

A partir des années 1960, la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales sont redéfinies. Les communes collaborent avec les services déconcentrés de l'État (directions de l'action sanitaire et sociale puis DDASS) mais n'ont plus des missions de contrôle ou de surveillance aussi étendues. Cette dynamique se poursuit avec lois de décentralisation. Néanmoins, les communes qui exerçaient déjà des attributions en matière de vaccination, de désinfection et de contrôle des règles d'hygiène peuvent les conserver. L'Etat alloue alors des dotations de fonctionnement aux communes concernées. En 1986, les bureaux municipaux d'hygiène prennent le nom de services communaux d'hygiène et de santé.

A Nancy, le bureau municipal d'hygiène puis le service municipal d'hygiène et de santé assure jusque dans les années 1990 plusieurs missions : insalubrité de l'habitat, hygiène alimentaire, désinfection urbaine, contrôle médical scolaire, vaccinations préventives, gestion des bains-douches. En outre, il émet un avis sur les demandes d'autorisations d'urbanisme. En 1991, le service municipal d'hygiène et de santé évolue et devient le service santé-environnement. Suite à l'adhésion en 1991 de Nancy au réseau français des villes-santé de l'Organisation mondiale de la Santé, le service intègre une mission de promotion et de prévention en santé publique. Cette mission est assurée par la structure Nancy Ville Santé, chargée de mettre en œuvre la politique de santé publique municipale. D'abord rattachée au service santé-environnement, celle-ci s'émancipe et devient un service à part entière en 1997.

Dans les décennies 1990 et 2000, le service santé-environnement intègre de nouvelles compétences : lutte contre les nuisances sonores, contrôle des installations classées pour la protection environnement, prévention des risques majeurs (inondations, sirènes, vents violents), gestion des antennes relais...

En mars 2015, le service change de nom et devient le service hygiène-santé publique.

## Historique de la conservation

Versement du 9 novembre 2009 (312 articles, 46,39 ml), traité en février 2010. Versement (articles 14-22, 76-88, 136-145, 185-194, 234-242, 283-284, 286-292) touché par les inondations du 21 mai 2012 et traité par

congélation et lyophilisation. Suite à l'apparition de moisissures, un traitement complémentaire à l'oxyde d'éthylène (articles 17-20, 283, 291-292) a été réalisé en avril 2013 ; révisé et recoté en août 2015 par Lise Renoir et G. Dufay.

## **Informations sur les modalités d'entrée**

Versement

## **Informations sur l'évaluation**

Conservation définitive (330 articles, 49,00 ml).

## **Mode de classement**

Classement alphabétique par nom de rue et numéro d'adresse.

## **Statut juridique**

Archives publiques

## **Communicabilité**

Librement communicable.

## **Sources complémentaires**

### **Sources internes**

Archives modernes :

- 5 I, Hygiène et salubrité.

Archives contemporaines :

- Série W, Versements du service de l'hygiène.

Bibliothèque administrative :

- 1 BA 337, Annuaire statistique et démographique de la ville de Nancy (1879-1954).

## **Rédacteur de la description**

Christelle Monville

## **Date de création de la description**

jeudi 25 mars 2010

## **Date de dernière modification de la description**

mercredi 3 janvier 2018

## **Descripteurs**

**Sous-domaine de recherche :** Plans d'immeubles d'habitation

**Grand domaine de recherche :** Lieux, bâtiments et monuments

**Sujet :** action sanitaire • hygiène • organisation sanitaire • santé

**Type :** plan

## **Cotes extrêmes**

668 W 1-330